

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, rue de Normandie - Créteil (Seine)
C.C. Postal : Paris 5259-15

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES

Abonnement (12 numéros)... 40 fr.
Abonnement de soutien..... 100 fr.
Le Numéro 4 fr.

La C. G. T. ET LE DROIT DE GRÈVE

Le droit de grève est un des droits les plus élémentaires des travailleurs pour lutter contre l'exploitation patronale. Tous les gouvernements réactionnaires ont toujours essayé d'étrangler le droit de grève. Et le gouvernement de Vichy l'avait supprimé totalement.

Aujourd'hui, le Bureau confédéral, unanime, quelles que soient ses tendances, dénonce toute grève revendicative comme nuisible aux intérêts des masses laborieuses... Monmousseau va même plus loin, et il assimile la grève à une provocation des trusts.

La classe ouvrière, organisée dans la C. G. T., doit examiner à la lumière de l'expérience de ces dix-huit mois si oui ou non la position du Bureau confédéral est justifiée, et si elle est conforme aux intérêts des salariés.

Tout d'abord, depuis la libération, et particulièrement dans ces derniers mois avec le gouvernement Philip-Gouin, que soutient sans réserve le Bureau confédéral, le sort des masses laborieuses a considérablement empiré.

Pas de ravitaillement, blocage absolu des salaires, hausse du coût de la vie... Et pourtant, les débrayages ont été limités à quelques cas partiels. C'est donc que la situation catastrophique du pays n'est en rien imputable à la classe ouvrière. La responsabilité de cet état de fait incombe entièrement au patronat et aux différents gouvernements qui défendent son point de vue.

Le problème qui se pose devant le pays est celui-ci :

« Qui paiera les destructions accumulées par cinq années de guerre et d'occupation ? La classe ouvrière ou les capitalistes ? »

Le gouvernement a répondu clairement : la classe ouvrière !

Et le Bureau confédéral déclare apporter « son plus entier concours à l'œuvre gouvernementale ». Dans cette situation, il n'y a qu'une seule issue pour les ouvriers s'ils ne veulent pas être affamés : L'ACTION DIRECTE ; engager des combats contre les patrons pour les faire payer. La classe ouvrière doit avoir à l'esprit que, dans cette dernière année, seule l'action directe a permis de faire aboutir ses revendications.

Si les employés de la R. P. ont obtenu le salaire minimum à 4.000 francs l'année dernière, ils le doivent à la grève des Assurances sociales.

Si les employés du labour ont obtenu leur augmentation en février 1945, c'est que leur grève a été couronnée de succès.

Si les rotativistes ont perdu momentanément, c'est parce qu'ils n'ont pas tenu jusqu'au bout et qu'ils ont repris le travail sans avoir obtenu satisfaction.

Il apparaît clairement que le droit de grève reste le plus intangible des droits des travailleurs. Les ouvriers doivent le défendre contre quiconque.

Ainsi, ils resteront fidèles à la mission traditionnelle de la C. G. T. qui est la *défense des intérêts des masses laborieuses*. Dans le cadre de la C. G. T., où la démocratie doit régner, ce sont les ouvriers de base qui doivent décider ce qui est conforme ou non à leurs intérêts.

Le syndicalisme doit se diriger par le bas, et non par le haut. Après avoir épuisé les moyens de conciliation, les ouvriers ne doivent plus hésiter à recourir à la grève. Car c'est là la seule et unique méthode pour faire payer le patron. Ils doivent alors élire un comité de grève qui dirigera la lutte jusqu'à capitulation complète du patronat. Le comité de grève ne devra pas hésiter à employer tous les moyens en son pouvoir pour le triomphe des justes revendications. Il appellera les ouvriers des autres usines et des autres corporations à l'aide. Et il pourra être certain que son appel sera entendu, car dans la commune misère, qui est celle des masses affamées, la compréhension est grande pour qu'enfin ce soient les responsables qui payent.

F. O.

PAS DE LICENCIEMENT

Du travail pour tous

Il n'a suffi que de quelques jours et le plan Gouin-Philip apparaît avec son vrai visage antigouvrier. Le gouvernement Gouin continue et aggrave la politique de de Gaulle. Une fois encore, c'est à la classe ouvrière que l'on demande de payer les frais de l'expérience.

Les fonctionnaires sont particulièrement frappés. Pour les catégories auxquelles des promesses fermes de revalorisation des traitements avaient été faites, il n'est plus prévu aujourd'hui dans le budget de crédits pour financer cette revalorisation.

D'autre part le recrutement est arrêté, l'avancement suspendu et la limite d'âge de la retraite reportée.

Toutes mesures rappelant point par point les fameuses décrets-lois Laval (1935).

Mais la plus inqualifiable des mesures, c'est le projet de licenciements massifs, auquel souscrivent tous les partis et la C. G. T., elle-même le considère comme un fait acquis et nécessaire.

S'il est juste d'envisager des réorganisations dans le travail des ministères, en aucun cas celles-ci doivent s'opérer au détriment des salariés. Et pourtant il n'en est pas ainsi. Par exemple à la Radiodiffusion, on envisage une compression des crédits de 480 millions. Mais ce que l'on met en avant, en premier lieu, c'est le licenciement de 4 à 500 employés. Le plus lamentable dans cette affaire, c'est l'accord complet des dirigeants syndicaux avec de telles mesures. Il est impossible aux syndiqués de souscrire à la position prise par leurs responsables fédéraux, position qui est contraire à leurs intérêts.

Les syndiqués doivent exiger à notre avis :

« Pas de licenciement, sans que le « licencié » éventuel ait la garantie d'un nouveau travail équivalent en grade, fonction et avantages. »

Cette question est très importante, car des lois viennent d'être promulguées qui non seulement ne garantissent pas un emploi, mais ne garantissent pas un traitement équivalent. Il est prévu un abattement de 10 %.

Les ouvriers ne doivent pas payer les frais de l'incapacité gouvernementale. « Défendez-vous comme vous voudrez, messieurs les ministres, mais il nous faut du travail ! »

Car aujourd'hui le problème du travail est des plus urgents. Des indices sûrs démontrent la faillite de toute la politique de

remise en marche de l'économie capitaliste. Le trafic de la S.N.C.F. tombe considérablement. Dans les boîtes de la métallurgie le travail baisse. Bientôt les travailleurs retrouveront le chômage dans un pays où ils manquent de tout. Voilà bien la faillite du mot d'ordre produire, quand la production reste entre les mains des capitalistes.

Les fonctionnaires ne méconnaissent nullement tous les problèmes de la réorganisation de la fonction publique, mais ils doivent réagir contre la conception de leurs dirigeants fédéraux qui sont prêts à accepter tous les licenciements que le gouvernement voudra. Réorganisation d'accord, mais pas par le ministre, s'appellerait-il Thorez ; réorganisation par la création d'un « centre national de reclassement de la

main-d'œuvre », dirigé par des délégués ELUS PAR LA BASE DES SYNDICATS. Ce « centre » devrait être la direction nationale d'un recensement des débouchés par les syndicats de base. Les licenciements ne s'opéreraient alors qu'au fur et à mesure que le fonctionnaire, l'auxiliaire ou le contractuel en surnombre, trouverait une place équivalente dans l'industrie ou le commerce.

Pas de licenciement mais reclassement.

Réorganisation de la fonction publique sans chômage.

Revalorisation des traitements par l'échelle mobile.

Pour trouver l'argent ?

Expropriation sans indemnité ni rachat des trusts.

VIAN,

Syndicat de l'Enseignement.

La grève DES ROTATIVISTES

Déclenchée dans la nuit du 25 au 26 janvier, la grève des rotativistes de la presse a démasqué publiquement la politique antiouvrière du gouvernement, politique que le Bureau Confédéral soutient.

Depuis des mois traînait la revendication des rotativistes, demandant que l'indice de leur salaire soit établi au coefficient 4. Après avoir accepté la revendication, la Fédération de la Presse, dirigée par M. A. Bayet, l'avait repoussée sous prétexte, ce qui est vrai, que le gouvernement sur l'initiative de Croizat s'y était opposé. Qui dira quelles tractations ont été opérées entre M. Bayet et le ministère ?

De toute façon, la position du ministère servait on ne peut mieux les intérêts des patrons de la presse, qui ainsi ne perdaient pas un centime des nombreux millions qu'ils ont gagnés depuis la libération. Témoin le *Parisien libéré* qui a, paraît-il, placé ses bénéfices dans un immeuble confortable.

Réuni dans la soirée du vendredi 25 janvier, le Comité syndical, composé des délégués de maisons, vota contre la grève, bien qu'il y ait eu un premier vote pour la grève. Mais dans la nuit de vendredi à samedi, les rotativistes, spontanément, malgré et contre l'avis de leur direction syndicale, débrayèrent. La grève devint totale et, dès samedi, aucun journal ne parut. Le dimanche 27 et le lundi 28, démarches et conférence au ministère de l'Information. Le ministre socialiste Defferre s'oppose à la revendication et promet d'assister à l'assemblée générale des grévistes le mardi 29. Defferre n'assiste pas à l'assemblée générale, car de même que de Gaulle refusait de discuter avec la C. G. T., le nouveau gouvernement, où socialistes et communistes ont la majorité, se croirait rabaisé de discuter avec ces chiens galeux de grévistes qui l'ont porté au pouvoir. A l'assemblée générale, le Comité syndical, dans sa majorité, est encore une fois pour la reprise et contre la grève sans que satisfaction soit obtenue. Par 1.216 voix contre 400 au scrutin secret, les rotativistes décident de continuer le mouvement.

Le jeudi, ils acceptent l'arbitrage de Saillant.

Saillant rend une première sentence arbitrale ordonnant aux rotativistes l'ordre de reprendre le travail. Les rotos acceptent. Saill-

lant rend une deuxième sentence arbitrale, avec 6.000 francs de rappel. Le gouvernement refuse d'accepter l'arbitrage et maintient son intransigeance première. Un certain nombre de leçons très importantes se dégagent de la grève des rotativistes. Nous allons brièvement les énumérer.

1° Le gouvernement Gouin-Thorez, que soutient la C. G. T., s'il bloque avec la dernière énergie les salaires des ouvriers, autorise des hausses massives sur les prix et des bénéfices scandaleux, pour les patrons « de la presse » en premier lieu ;

2° Le ministre communiste Croizat, appuyé par l'*Humanité* et Pierre Hervé, s'il est incapable de résister à l'offensive des trusts, calomnie honteusement un mouvement revendicatif spontané d'un secteur ouvrier ;

3° Le socialiste Defferre, d'accord avec le gouvernement, a soutenu le point de vue des intérêts des patrons ;

4° Le Bureau confédéral condamne dans un communiqué la grève revendicative ;

5° Saillant, dans son premier arbitrage, condamne également le mouvement. En fait, la position du Bureau Confédéral et de Saillant, qui réprovoque pour le moment présent tout mouvement revendicatif, aboutit à étrangler le droit le plus élémentaire des travailleurs : le droit de grève ;

6° Le débrayage a été spontané, contre le Conseil syndical et son secrétaire Basignan.

Les rotos sont calomniés tant et plus, par le patronat, par le gouvernement, par le Bureau Confédéral. Les rotos ne prennent pas liaison avec le labour, qui lui aussi présente une revendication de 9,5 % d'augmentation. Ils commettent une première erreur qui consiste à ne pas tirer à des milliers d'exemplaires leur mise au point où ils démontrent que la revendication de l'indice 4 est justifiée puisque les députés se sont généreusement octroyé 4,35 par rapport à 1939. Ils devaient également montrer que leur revendication n'avait aucune incidence sur les prix des journaux puisque M. Bayet et ses confrères empochent 0 fr. 85 sur chaque numéro, alors que la revalorisation leur laisserait 0 fr. 80, soit un sou de moins.

C'est seulement maintenant que se diffusent dans les grosses boîtes de la métallurgie la réponse des grévistes à Croizat. Il aurait fallu le faire pendant le mouvement.

(Voir la suite en 3^e page.)

Indépendance pour les peuples coloniaux

Le F. O. était, le 22 février, invité à une conférence de presse tenue par la Ligue des Ressortissants annamites. Au même moment, les journaux informaient l'opinion publique qu'un puissant mouvement de révolte se développait aux Indes.

L'Asie, l'Afrique bougent ! Un milliard d'hommes et de femmes opprimés par l'impérialisme, engagent le combat pour la liberté. Les ouvriers du monde entier doivent être à leurs côtés.

Le F. O. a posé quelques questions à un des dirigeants de la Ligue, M. Tran-Duc-Tao. Questions et réponses éclaireront les syndiqués sur la position de la C. G. T.

D. — Vous avez parlé du manque de soutien de l'opinion publique, mais je sais que des sections syndicales d'entreprises ont voté des résolutions pour l'indépendance de l'Indochine.

R. — La C. G. T. ne s'est jamais prononcée pour l'indépendance.

D. — Quelle est la condition des travailleurs indochinois en France ?

R. — Lamentable. 12.000 travailleurs sur 15.000 sont en chômage parce qu'ils sont d'accord avec le Viet-Minh.

D. — Quels sont vos rapports avec la F. S. M., n'envisagez-vous d'avoir recours à son autorité pour qu'elle en appelle à la solidarité internationale des travailleurs ?

(Voir suite en page 2.)

LES LUTTES OUVRIERES

DANS LE MONDE

Les ouvriers américains ne veulent pas payer les frais de la guerre et de la reconstruction. Ils emploient la seule méthode pour faire reculer le gouvernement et le capitalisme : l'action directe.

La grève des aciéries

20 janvier : 50.000 ouvriers des aciéries de la région de Chicago se sont mis en grève hier soir, en avance sur la date fixée.

A Ingary (Indiana), les hauts fourneaux des aciéries Carnegie, les plus grands du monde, ont été arrêtés hier soir.

Des piquets de grève seront placés lundi matin devant les usines.

21 janvier : 800.000 ouvriers occupés dans 2.000 aciéries ont commencé la grève à minuit, sur l'ordre donné par M. Murray, président du C.I.O.

Plus d'un million d'hommes sont en grève dans les industries de l'acier, des automobiles, de la viande et de l'électricité.

22 janvier : M. P. Murray déclare que la grève des ouvriers métallurgistes était effective à 100 %.

21 janvier : L'importante aciérie Carnegie (Illinois) a cessé tout travail aujourd'hui, à la suite de menaces de violences de la part du C.I.O. La direction voulait maintenir les fours à coke allumés afin d'éviter les détériorations. Elle avait envoyé à cet effet des employés qui pénétrèrent dans les usines accompagnés de la police, malgré une pluie de cailloux lancés par les piquets de grève. Aujourd'hui, la direction a dû laisser s'éteindre les fours et retirer les employés à la suite de la menace du

syndicat d'envoyer 2.500 membres pour les expulser.

16 février : Le conflit qui, depuis plusieurs semaines, opposait la direction des aciéries américaines aux syndicats des ouvriers métallurgistes, vient de trouver une solution.

Les ouvriers obtiennent l'augmentation horaire de 18 cents et demi qu'ils revendiquaient.

La grève des remorqueurs

4 février : La grève des remorqueurs de New-York a commencé à minuit. Elle menace d'empêcher la moitié des arrivages de viande et des quatre cinquièmes des combustibles destinés à la métropole. Le maire envisage le rationnement de la population au cas où la grève se prolongerait. Le syndicat des bateliers demande un salaire de 48 heures pour 40 heures.

5 février : Le syndicat rejette une proposition du maire de New-York invitant les grévistes à reprendre le travail et à accepter une augmentation de 15 cents par heure.

6 février : Le président Truman a signé aujourd'hui l'ordre de réquisition par l'Office des Transports des remorqueurs du port de New-York dont les équipages sont en grève depuis dimanche.

Bien que la réquisition par le gouvernement des remorqueurs soit devenue effective, les bateliers resteront en grève, a annoncé le président de leur syndicat.

8 février : New-York. — Les équipages des remorqueurs qui sont actuellement en grève ont refusé de reprendre le travail pour le gouvernement.

Toutes les corporations sont touchées par des grèves. Dans ces grèves, les victoires et les défaites alternent. La lutte est rude pour le prolétariat américain qui a en face de lui un Etat policier sur les dents. Mais il sait également riposter énergiquement :

4 janvier : Stamford (Connecticut). — Les ouvriers de toutes les industries cessent le travail en signe de protestation contre l'emploi de la police pour briser les piquets de grévistes devant les usines des serrures Yale.

Réquisitions, flics, menaces. Rien n'arrête cet élan impétueux et les ouvriers américains sont dans la bonne voie, car s'ils obtiennent satisfaction à leurs justes revendications, c'est que leurs grèves touchent à la place la plus sensible pour le patronat : le profit.

22 janvier : On estime que la grève des aciéries coûtera chaque jour aux Etats-Unis la production de 20.000 tonnes d'acier brut.

C'est bien pour cela que les magnats de l'acier ont capitulé. Il y a aussi de bonnes leçons à tirer pour les ouvriers français de la bataille que mène le prolétariat américain. En particulier celle-ci :

Les conditions de lutte ne sont pas les mêmes, mais hors de l'action directe, contre le patronat, ici ou là-bas, il n'y a que chaos, famine et misère pour les salariés.

A PROPOS DU MOT D'ORDRE

« Produire »

Le secrétaire général de la C. G. T. Frachon a fait un long discours devant les cadres syndicaux, il y a quelques semaines. Dans ce discours, qui est une préface au Congrès confédéral du mois d'avril, Frachon a parlé, pendant deux heures, de la production, mais quelques minutes ont été réservées aux revendications.

Ainsi, selon le Bureau confédéral actuel, le problème des revendications passe au second plan. Le rôle du Congrès est d'élaborer avant tout une tactique de lutte pour faire aboutir les revendications essentielles de la classe ouvrière et de subordonner tous les problèmes de production à la satisfaction des besoins des masses affamées.

Les chefs syndicaux disent : « Produire ! » Bon, mais à quoi aboutit concrètement la politique de la C. G. T. sur la production. C'est ce que nous allons montrer.

Produire... et le ravitaillement marchera mieux !

Dans un bulletin édité par le ministère de l'Economie nationale, nous avons lu qu'en décembre 1945 les denrées rationnées ont fourni aux catégories M, A, T, c'est-à-dire aux adultes et aux travailleurs de force : 565 calories, en diminution de 7,2 % par rapport à novembre. Les médecins ont calculé que le nombre de calories indispensables à un adulte, au minimum, se situe aux environs de 2.450.

D'après le ministère du Ravitaillement, les arrivages en pommes de terre, pour Paris, du 20 janvier au 2 février 1946, sont tombés de 344 tonnes à 252 tonnes par semaine. Chaque Parisien a droit à 56 grammes de pommes de terre pour la semaine.

Produire... oui, mais avec rien dans le ventre, telle est la réalité.

A qui profite la production ?

Le ministère de la Production industrielle a publié des indices qui démontrent que la production augmente avant tout les bénéfices des capitalistes.

Ainsi, le salaire horaire moyen dans l'industrie de la sidérurgie est

passé, de janvier à juillet 1945, de l'indice 100 à 148. Mais l'indice du chiffre d'affaires est passé de 100 à 457.

Ce qui veut dire que si l'on admet que les salaires se sont élevés de 48 % pendant cette période, ce qui est bien généreux, le chiffre d'affaires s'est augmenté de 357 %.

La Fédération des Métaux peut bien vanter, dans des affiches publicitaires, sa conception du mot d'ordre « Produire ! », les services statistiques de Marcel Paul sont plus éloquentes.

Produire... et l'on fera reculer les trusts !

Les services statistiques de Marcel Paul démontrent que la production est orientée, aujourd'hui, vers le profit des trusts. Ainsi, si le chiffre d'affaires de la production des métaux s'élève de 25 %, celui des industries de l'habillement ne s'est élevé que de 51 %. Et il faut savoir que l'industrie des métaux est la plus « trustée » des industries, alors que dans l'industrie de l'habillement, ce sont les petites entreprises qui sont la majorité.

LAMBERT.

INDEPENDANCE

pour les peuples coloniaux

(Suite de la 1^{re} page.)

R. — Nous n'avons pas de représentants directs à la F. S. M., à la Conférence Mondiale, nous avons eu un observateur. Il faudrait que la C. G. T. prenne la responsabilité de nous présenter sur le plan de l'indépendance.

Ainsi, des questions et des réponses il ressort que la C. G. T. n'a pas engagé toute l'action nécessaire. Si les sections syndicales ont adopté des motions de solidarité, elles n'ont pas trouvé d'écho au bureau confédéral.

La C. G. T. à l'action, pour exiger que le corps expéditionnaire du soudard Leclerc soit retiré, que d'Argenlieu soit chassé ! Pour exiger la reconnaissance de l'indépendance de l'Indochine !

La F. S. M. à l'action pour l'aide aux Indes, à l'Indochine, pour l'aide au milliard d'hommes et de femmes qui vivent depuis des siècles sous une terreur, qui rappelle celle du fascisme !

REVUE DE PRESSE SYNDICALE

Bilan de seize mois d'Union nationale

La motion votée au Congrès des Instituteurs déclare : « Le syndicalisme donnera son plein appui à une coalition, dans le pays et au gouvernement, des partis ouvriers, à condition que l'action de ces partis reste conforme au plan établi par la C. G. T. et que celle-ci conserve son droit intégral de contrôle et d'action autonomes. »

Valière, dans l'Ecole Libératrice du 10 février, précise ainsi le sens et la portée de ce paragraphe : « C'est la condamnation de la formule gouvernementale pratiquée depuis la libération avec la participation des forces ouvrières et c'est avec la condamnation des gouvernements tripartites, celle de l'Union nationale qu'ils réalisent et s'avère, depuis plus de 16 mois, être plus qu'une duperie pour les masses laborieuses de notre pays... »

La guerre de 1914-1918 avait montré, et l'expérience actuelle confirme que, chaque fois que « L'Union » est réalisée, c'est en réalité la classe dominante qui renforce sa domination... »

Bulletin d'abonnement

Je déclare souscrire un abonnement de :

— 12 numéros (40 fr.).

— Soutien (12 numéros : 100 fr.).

A dater du

NOM

ADRESSE

Mettre ce bulletin sous enveloppe à l'adresse de M. Pennetier, 17, rue de Normandie, Créteil (Seine), c. ch. postal : Paris 5.259-15.

Ministres syndicalistes

La « Vie Ouvrière » du 7 février exalte l'œuvre de Croizat, ministre « au service de la classe ouvrière ». Elle oublie de nous expliquer si briser la grève des rotativistes, c'est servir la classe ouvrière. »

Un discours de Tillon reproduit dans le même numéro de la V.O., nous indique quelle conception nous « devons » avoir du rôle des comités mixtes :

« Il a été parlé d'un établissement d'Etat dans lequel on voulait faire élire les cadres par le personnel, c'est la preuve qu'on n'a rien compris au véritable rôle des Comités mixtes. Il ne s'agit pas pour eux de diriger les entreprises, mais d'aider à les rénover par une production accrue. Il y a des patrons, des directeurs responsables de la production, c'est à eux alors de choisir leurs cadres, ceux à qui sont confiés les postes, à tous les échelons, sans quoi il n'y aurait plus d'autorité. Les Comités mixtes sont avant tout l'expression du patriotisme dans le travail. »

Le F.O. appelle les travailleurs à faire de leurs Comités non des orga-

nismes de collaboration de classe, mais des organismes du contrôle ouvrier.

Produire... et quand revendiquer ?

Frachon a prononcé devant les cadres syndicaux de la région parisienne un discours qui est une sorte de rapport de sa tendance en vue du Congrès confédéral.

« L'intérêt des travailleurs est dans le développement de la production. » Mais aucune proposition pratique pour que cette production soit contrôlée par les travailleurs et soit orientée vers la satisfaction des besoins des masses.

De longues tirades sur la Renaissance française et quelques phrases sur les revendications. Frachon a le cynisme de déclarer : « La C. G. T. a mené une action constante en vue de l'augmentation et de la remise en ordre des salaires. Des résultats importants ont été obtenus dans ce domaine. »

La réalité est tout autre et le Travailleur Parisien, organe de l'Union des Syndicats de la région parisienne, nous donne un tableau de cette réalité en comparant les prix d'avril 1945 et ceux de janvier 1946. Nous cédonns la parole au T.P.

« Nous constatons que l'indice général est en augmentation de 48 % par rapport à avril dernier, ce qui suffirait à montrer que le pouvoir d'achat des salaires tels qu'ils ont été fixés au mois de mars dernier a, depuis lors, considérablement baissé. »

Les fonctionnaires voulaient et pouvaient vaincre, mais...

Le Cartel décide une grève d'aver-tissement. Elle se déroule à travers le pays avec une puissance jamais égalée. A Paris, 60.000 manifestants

se rassemblent au Vel'd'Hiv ou dans les rues voisines. Nous n'irons pas jusqu'à la grève générale, la C. G. T. estime qu'il n'est pas possible de porter atteinte à la vie économique du pays.

Tribune, 10 février.

La Fédération des Cheminots pour la hausse des tarifs

Dans le dernier numéro de la « Tribune des Cheminots », Redon, secrétaire fédéral, est d'accord avec le gouvernement pour que le déficit soit comblé par une hausse des tarifs. La « Tribune » est également partisan de la compression des effectifs.

Mais les cheminots ne sont pas tous d'accord avec leur direction ainsi qu'en témoigne l'organe du Syndicat des Cheminots de Paris-Ouest rive gauche : « Le Cheminot de Rive gauche », dans lequel l'on s'élève et contre la hausse des tarifs et contre la compression du personnel.

« Le Cheminot de Rive gauche » est pour l'échelle mobile.

« Dans l'argument du coefficient entre les recettes et les dépenses, nous avons une curieuse conception qui justifie une sorte d'échelle mobile. »

Nous qui réclamons un salaire minimum vital en harmonie avec le coût de la vie, nous serions très heureux de trouver au ministère des Travaux publics, des défenseurs aussi passionnés.

Il est également pour une nationalisation effective et la suppression des 6 %, accordés aux actionnaires de la S.N.C.F.

En conséquence, le Bureau syndical demande d'urgence la réorganisation et la nationalisation effective sous une direction unique, de tous les moyens de transport : chemins de fer, transports routiers, navigation, aviation ; cela sous le contrôle du personnel, des usagers, ainsi que de l'Etat, seu-moyen à son avis, de faire disparaître le déficit S.N.C.F. et de liquider les intérêts privés qui s'opposent à cette coordination.

Produire dans le cadre du régime actuel signifie donc produire pour les trusts.

Quand Benoît Frachon reprend l'argumentation de Thorez sur la « production qui serait la forme la plus élevée de l'action de classe contre les trusts », les chiffres officiels démontrent que rien n'est plus faux.

La forme la plus élevée de l'action de classe reste ce qu'elle a toujours été : l'action directe contre le patronat. L'action directe par la grève pour les revendications, c'est la lutte pour abaisser le profit des trusts, c'est la lutte pour la reprise de l'économie, car tant que le patronat détiendra entre ses mains tous les leviers de commande, toute production signifiera misère et surexploitation pour les masses affamées.

Produire, c'est la lutte pour l'échelle mobile et le contrôle ouvrier sur les bénéfices.

Produire, c'est la lutte pour les nationalisations sans indemnités ni rachat des trusts, sous contrôle ouvrier.

Produire, c'est l'action directe contre le patronat.

LAMBERT.

Où va la pomme de terre ?

Après avoir reçu un message de l'esprit-saint, sous les espèces de M. Jadoul, le grossiste bien connu, et de M. Gillet, l'ex-président du feu P. T. O. A. M. Longchambon vient de décider que la pomme de terre serait libre en août.

Cela signifie, d'après les propres commentaires du ministre, une foire d'empoigne où les plus forts et les mieux outillés triompheront.

On imagine facilement que le pauvre bougre de Paris ou de Marseille ne verra pas la couleur du précieux tubercule et sera réduit à passer sous les fourches du marché noir.

Les plus gros intermédiaires, bien pourvus de capitaux et de relations, rafferont la récolte au prix fort, tandis que le petit commerçant restera livré aux seules ressources de son imagination.

Officialiser les prix du marché noir, capotuler devant les intérêts privés et reconnaître l'impuissance de l'Etat bourgeois, voilà ce qui ressort de cette décision.

Depuis que M. Pineau, à la veille des précédentes élections, a supprimé les impositions, les arrivages à Paris, qui étaient de 1.240 tonnes en moyenne journalière, sont tombés à 541 tonnes en septembre, 382 en novembre, 189 tonnes en décembre et 80 tonnes en janvier 1946.

Encore faut-il tenir compte de quelques bateaux apportant des pommes de terre dégenérées, déclarées impropres à la plantation. Ce qui n'empêchera certainement pas, vu le manque de semences qui handicape la prochaine récolte, leur utilisation en violation du règlement.

L'échec de l'expérience Pineau s'est traduit par un tarissement général des livraisons au ravitaillement général.

Profitant de la permission qui leur était donnée de traiter directement avec les collectivités, à concurrence de 50 kilos par carte, les producteurs ont pu masquer un trafic effréné dont le consommateur pauvre a fait les frais.

Les collectivités, malgré un revirement panique de législation, n'ont reçu que 5 kilos par carte en moyenne. Quant aux isolés, ils ont perdu le souvenir de la dernière distribution, le marché noir étant, par ailleurs, prodigieusement alimenté autour de 20 francs le kilo.

Les fonctionnaires, timorés et débordés, ont fait la part du feu à la fraude générale. Tant et si bien que leur peur des responsabilités et le manque des moyens de coercition n'ont pas peu contribué à la capitulation finale voulue par les magnats de la patate.

Des concessions ridicules aux recettes libérales, telles que la hausse du prix de 3 à 4 francs en pleine campagne, et une prime de conservation s'augmentant de 6 francs par quinze et par 100 kilos, de décembre à avril, ont incité à l'attentisme les derniers fidèles du ravitaillement général.

Face à ce scandale, nous proposons la seule solution possible : le contrôle populaire de la collecte et de la répartition.

Lorsque, sous l'occupation, la « résistance » du Cambésis taxait les trafiquants au profit de la Caisse des prisonniers, la voie était ouverte à l'initiative des masses contre le marché noir.

Que dans chaque localité, à chaque échelon de la production et de la distribution, les syndicalistes ouvriers et paysans, les ménagères, les petits commerçants forment, sous l'égide de la C. G. T. et de la C. G. A., des comités de surveillance.

Les marges des intermédiaires pourront être réduites au profit des producteurs, à condition que l'ensemble de la production soit répartie aux consommateurs.

Que les mercantis, traduits immédiatement devant un jury populaire, se voient sévèrement sanctionnés pour atteinte à la vie des travailleurs.

Dans cette voie, les syndicalistes du bureau tripartite appuieront leur C. G. T. avec enthousiasme et vigilance.

Michel BRAUDO.

DANS LES FEDERATIONS

CHEZ LES MINEURS

Le premier Congrès de la Fédération du Sous-Sol et Similaires depuis la libération s'est tenu du 12 au 16 février à Montceau-les-Mines. Il a réuni environ 350 délégués, représentant l'ensemble des houillères, des mines de fer, de sel, de schiste.

La situation à l'intérieur de la Fédération des Mineurs a pu être examinée à travers les votes du Congrès et les interventions qui s'y sont déroulées.

Le courant ex-confédéré, qui comptait avant la guerre nombre de dirigeants qui devaient passer du côté de Belin pendant l'occupation, a pratiquement perdu toute influence à la Fédération. Il n'est plus représenté de façon quelconque par Sinot et Spinetta (des Ingénieurs).

Aussi, la tendance de « la Vie Ouvrière » est-elle entièrement maîtresse des destinées du syndicat avec Duguet, Seine, Martel, comme éléments dirigeants.

Les éléments réformistes n'ont, à aucun moment du Congrès, apporté un point de vue original, ou se différenciant tant soit peu de « la ligne générale ».

Seules, quelques interventions bredouillantes, sur l'indépendance du syndicalisme, sont venues évoquer devant le Congrès l'ombre d'une puissance aujourd'hui défunte.

En fait d'indépendance, du reste, ils ont été servis. Inaugurant la séance, le préfet de Saône-et-Loire est venu dire « que son premier souci avait été d'améliorer le ravitaillement des mineurs, afin que ceux-ci puissent participer à l'effort de production ». Merci, monsieur le Préfet.

C'est ensuite le ministre Lecœur, qui vient développer le thème de la production. A la fin du Congrès, arrivée de Maurice Thorez, à grand spectacle, avec « Marseillaise » et « Chant du Départ ». Pendant le Congrès, intervention du Front national, de l'U.F.F. et de l'Union des Jeunes Filles de France.

Et pourquoi toutes ces interventions extrasyndicales ? Pour renforcer encore l'unanimité autour du mot d'ordre « Produire ».

Le raisonnement des dirigeants syndicaux est le suivant : Pour remettre en marche l'industrie et « faire renaitre la France, il faut produire, produire toujours ».

Bien ! Mais, en réalité, que se passe-t-il ? La production a été assurée par deux moyens : l'augmentation du personnel au fond et l'accroissement du rendement par mineur.

L'accroissement du personnel s'est fait surtout par l'envoi au fond de prisonniers de guerre et l'emploi de main-d'œuvre étrangère. Or cette solution est tout à fait provisoire, ainsi que l'ont signalé plusieurs délégués à la tribune du Congrès.

En ce qui concerne l'augmentation du rendement, il se fait avant tout au détriment de la santé du mineur. A Montceau même, certains mineurs polonais, qui ont besoin d'argent, débutent en faisant 12 à 15 chariots. Résultat : deux ans après, ils partent au sana, quand ils le peuvent. Le matériel défectueux, la sous-alimentation ont créé de véritables conditions d'alarme, qui se marquent par la recrudescence de la silicose, de la tuberculose et l'usure prématurée des mineurs souvent « hors de course » dès 35 ans. Résultat, les jeunes ne veulent plus descendre à la mine.

Des exemples variés, développés à la tribune, démontrent, on ne peut mieux, que cet effort de production des mineurs ne profite pas à la classe ouvrière, mais aux trusts des houillères qui sont toujours en place.

En fait, le régime d'exploitation capitaliste est toujours debout ; ceci signifie que l'effort de production retombe sur le dos des mineurs et que les bénéfices continuent à remplir les coffres-forts des magnats de la Houille.

Les mineurs doivent donc avant

tout défendre leur existence menacée par un système d'exploitation qui s'aggrave au lieu de s'alléger.

Le Bureau de la Fédération a fait état d'une augmentation des salaires, en omettant de signaler que le niveau de vie reste largement inférieur à ce qu'il était avant la guerre. Pour éviter qu'un tel état de fait puisse continuer, il faut revaloriser les salaires et adopter « l'échelle mobile » en rapport avec le coût de la vie.

L'organisation du ravitaillement doit être contrôlée par les organisations locales (comités de ménagères, syndicats, etc.) pour éviter que les attributions supplémentaires ne prennent des chemins détournés et pour assurer aux travailleurs de la mine le minimum indispensable.

Enfin, il faut nationaliser, sans indemnité de rachat, immédiatement, les houillères et autres mines, en confiant leur gestion à des comités composés de travailleurs (ouvriers, employés et techniciens).

Ces comités de gestion auront la charge de mettre sur pied le plan de production, d'outillage, etc. C'est seulement ainsi que les travailleurs pourront accroître la production sans engraisser les capitalistes et se crever à la tâche.

L'unanimité qui s'est faite au Congrès ne doit pas faire illusion. A de nombreuses reprises, les responsables syndicaux sont venus apporter la preuve que la « base » n'était pas aussi unanime que les dirigeants.

C'est en vain que les responsables attribuent à des « provocateurs payés par les trusts » les mouvements de protestations qui s'élèvent. C'est en vain qu'ils cherchent à étouffer toute opposition, même légère, en tenant un Congrès dans une atmosphère officielle qui élimine toute démocratie syndicale réelle par la politique de l'unanimité. Les travailleurs des mines, qui voient au jour le jour les résultats de cette politique, ne peuvent manquer de s'opposer à leurs dirigeants.

DANS LE LIVRE PARISIEN

Répondant à l'appel du Comité intersyndical, les délégués des imprimeries de la région parisienne se sont réunis le 15 février 1946. Une seule question à l'ordre du jour : les salaires. On sait, en effet, que les ouvriers du livre, toujours à la pointe du combat revendicatif, devant la hausse sans cesse croissante des prix, ont demandé une majoration de 9,5 %. Il s'agissait donc de faire savoir aux délégués où en étaient les pourparlers. Rouillon, responsable de la section, retrace le déroulement des conversations et fait le point. Devant le mécontentement qui grandit sans cesse dans les usines à la suite des hausses continues du coût de la vie, le Comité intersyndical adresse le 26 décembre 1945 une lettre aux maîtres imprimeurs de la région parisienne, lettre dans laquelle il expose les faits ci-dessus énoncés, et demande aux maîtres imprimeurs de revoir avec eux la question des salaires qui ne sont plus en rapport avec le coût de la vie. M. Kapp, président de la Chambre patronale, répond dans une lettre adressée le 31 décembre 1945, qu'il n'a aucun écho et qu'il n'a lui-même constaté aucun mécontentement dans les usines. C'était une façon de non-recevoir on ne peut plus directe. Devant cette position très nette, le Comité intersyndical renouvelle sa demande d'une façon plus impérieuse et le 24 janvier 1946, c'est la première entrevue. Mais, entre temps, certaines imprimeries ont débrayé et obtenu gain de cause. M. Kapp qui, cette fois, constate l'agitation et le mécontentement des ouvriers, demande au Comité intersyndical de faire cesser ces mouvements afin que les pourparlers puissent se dérouler dans une atmosphère amicale, puis il se retranche derrière un argument assez bizarre. Il faut, par mesure de politesse, qu'il ne s'informe sur la Fédération, alors qu'il ne s'agissait que d'une augmentation sur le plan local, et les camarades de Saint-Etienne qui se sont mis en grève et ont obtenu un résultat appréciable, savent fort bien qu'ils n'ont pas eu besoin d'avoir recours à la Fédération du Livre pour faire valoir leurs droits. Ils ont d'ailleurs eu raison. Mais M. Kapp a une idée terrière la tête ou plutôt sa Fédération en a une ; il s'agit d'aller devant le ministre du Travail. Celui-ci se refusant à toute nouvelle augmentation de salaires, refusera, et le tour sera joué. Mais une délégation patronale a été voir le ministre sans la délégation ouvrière, ce qui n'est pas régulier. Que s'est-il passé ? Il est évident que Rouillon ne peut le dire. On doit penser que l'exemple des camarades de la Presse a porté ses fruits (aux patrons). Mais nous sommes sûrs que les camarades de la Presse qui ont eu le tort d'avoir confiance dans le gouvernement, reprendront avec ceux du livre la lutte pour aboutissent leurs revendications. Rouillon indique que d'autres entrevues ayant eu lieu entre Délégations patronale et ouvrière n'ayant rien donné, il va y avoir dans la semaine qui suit une discussion entre les patrons, les ouvriers et le ministre, que, d'ici là, il faut canaliser les mouvements qui pourraient se produire, somme toute un appel au calme, que les mouvements, qui ont d'abord servi les premières négociations ne pourraient que nuire à celles qui vont suivre, etc. Puis, Sorel, qui fait partie de la délégation ouvrière, prend la parole pour dire exactement la même chose que Rouillon, et exhorte ses camarades au calme, ce qui n'étonne d'ailleurs beaucoup de Sorel qui a, si je me souviens bien, montré beaucoup plus de combativité dans les temps passés. Et les dirigeants syndicaux se succèdent à la tribune avec les mêmes appels à la prudence. On est en droit de se demander si les délégués qui représentent leurs usines vont avoir la parole. Quand Largentier, secrétaire de la section typographique, prend la parole, cela provoque un certain remous dans la salle. Largentier a, en effet, témoigné en qualité de représentant d'une organisation ouvrière au procès Luchaire. Il n'a pas voulu expliquer sa conduite, arguant pour ce fait

qu'il n'avait à répondre de cette dernière qu'aux typographes et qu'il s'expliquerait devant ceux-ci à l'Assemblée générale qu'ils doivent avoir très prochainement.

Des doutes on ne peut plus justifiés planent sur l'honorabilité de Largentier comme militant. Nous sommes d'accord pour que ce soit les typos qui tranchent eux-mêmes si Largentier est digne ou non de faire partie de l'organisation. Mais le cas Largentier, qui doit être tranché, n'a rien à voir avec les salaires.

Les camarades du livre doivent faire pression sur leur comité intersyndical en ce sens que l'ère des discussions va être close et que le seul moyen qui va leur rester est l'arme défensive dont ils se sont toujours servi dans leurs luttes contre le patronat à savoir l'action directe. Il est bien évident que la solution proposée par le Comité intersyndical au cas où les négociations n'aboutiraient pas, demanderait beaucoup de temps et courrait à un échec total.

En effet, cette solution, qui consiste en grève perdue, ralentissement du rendement, etc., ne peut aboutir.

Pas d'accord, quand le camarade Sorel dit que les patrons semblent pousser à la grève, car ceux-ci n'ont pas intérêt aux grèves, quand leurs usines cessent de tourner, les bénéfices cessent de rentrer et nous avons vu quels prodiges ont déployés les maîtres imprimeurs pendant les récentes restrictions de courant pour faire marcher leurs usines. Donc, camarades du livre, un seul mot d'ordre contre les perpétuels oppresseurs de la classe ouvrière : l'action directe reste le seul moyen pour obtenir satisfaction.

Action directe pour l'échelle mobile comme l'a réclamée justement à la tribune le camarade Roger Paul, délégué de l'imprimerie de Sceaux.

R. FEUILLET,
délégué C.G.T.

LA GREVE des rotativistes

(Suite de la 1^{re} page.)

D'autre part, c'est une erreur que d'accepter un arbitrage. La seule et unique façon de sortir victorieux d'un mouvement revendicatif, c'est de tenir jusqu'au bout. L'arbitre, c'est un monsieur qui se place au-dessus des parties en cause alors qu'il est clair, dès le départ, que ce sont les patrons qui sont dans leur tort puisque dans un pays affamé et ruiné, ils font des millions et des millions de bénéfices alors que les salariés tirent le diable par la queue, avec une hausse constante des prix et les salaires bloqués. Sallant arbitre, c'est aussi Sallant du Bureau Confédéral qui condamne la grève et qui est partisan du blocage des salaires. Quelle que soit l'honnêteté de Sallant, l'arbitrage, quel qu'il soit, se retourne contre la classe ouvrière. N'oublions pas que c'est avec l'arbitrage obligatoire qu'on a torpillé les conquêtes sociales de juin 1936.

Aujourd'hui, la revendication des rotativistes n'est pas satisfaite. Mais avec les mesures anti-ouvrières du gouvernement, demain sera pire qu'aujourd'hui. Il ne reste, il ne restera aux ouvriers en général, et aux rotativistes en particulier, qu'une arme pour défendre le droit le plus élémentaire, celui de se nourrir eux et leur famille : l'action directe par la grève.

Ils doivent tirer les leçons de leur mouvement et ils remportent la victoire. Dans la lutte contre le patron, il n'y a qu'une voie pour triompher : tenir jusqu'au bout et en appeler à la solidarité des autres travailleurs.

JEREMIASZ.

TREVÉ DE CONFÉRENCES !...

Du pain !

Nous assistons actuellement, dans la métallurgie, à un véritable raz de marée de conférences de production. Nous en avons eues un certain nombre dans la région parisienne.

Que ressort-il de ces conférences ?

En général, un exposé sur la situation économique de la France, un exposé du comité d'entreprise et un exposé de la direction.

Le premier explique la nécessité de produire pour le redressement du pays et son indépendance ; le second résume le bilan d'activités du comité. Et la direction salue le tout d'un coup de chapeau bienveillant et amusé.

D'une manière générale, les délégués des comités se plaignent du manque de suggestions propres à améliorer la production.

Pourquoi les ouvriers se désintéressent-ils de la production ?

Au travers de ces conférences apparaît, de l'aveu même des responsables, un désintéressement croissant des ouvriers à l'égard de la production.

On criera au sabotage (de notre part pour avoir osé le dire) ou on assimilera cela à une certaine lassitude.

La vérité, c'est que les métallos commencent à se poser un certain nombre de questions :

Comment se fait-il que, malgré tous nos efforts, l'économie française soit toujours aussi délabrée ?

A quoi et à qui servent donc tous nos efforts, alors que, pendant qu'augmente notre travail, notre niveau de vie diminue ?

Poser ces questions, c'est déjà y répondre.

On nous avait invités à produire... d'abord, ce qui nous permettrait de revendiquer et d'obtenir des conditions de vie meilleures...

Aujourd'hui, la valeur de nos salaires est plus basse que jamais mais, pourtant, il faut produire... tout court, maintenant, car, revendiquer, c'est faire le jeu de la réaction ou tomber dans la démagogie.

Ce n'est certes pas à la classe ouvrière, classe de producteurs par définition, qu'il faut démontrer la nécessité de produire.

Mais nous sommes pour l'accroissement d'une production qui nous permettra d'augmenter le pouvoir d'achat des masses laborieuses et non pas de multiplier les bénéfices d'une clique de magnats.

Or, actuellement, le patronat oppose à chaque revendication la question de la production sachant bien que, sur ce plan, les dirigeants syndicaux sont prêts à toutes les capitulations.

Le blocage des salaires apporte-t-il une solution ?

Ce que les métallos et avec eux tous les ouvriers exigent c'est, avant toute chose, des conditions de vie décentes.

Pour cela, on nous avait promis : Blocage des salaires = blocage des prix.

Dix-huit mois de gestion gouvernementale basée sur ce faux principe n'auraient-ils pas suffi pour démontrer l'incapacité du gouvernement à stabiliser les prix ?

Aujourd'hui, Philip, comme Pleven, hier, reprend la formule. Et on bloque les salaires : immédiatement !

Le lendemain, les prix des transports, du charbon et du tabac montent en flèche et, étant donnée l'im-

portance des deux premiers produits, il est évident que d'autres suivront ! Et ce sont encore les travailleurs qui feront les frais de l'opération.

Non ! échelle mobile des salaires !

Eh bien ! nous refusons une nouvelle dévaluation de nos salaires : il faut déjà et avant tout sauver ce qui nous reste et rajuster nos salaires.

Pour cela, exigeons la seule garantie réelle : l'échelle mobile sur la base définie par le numéro précédent du Front Ouvrier, c'est-à-dire le salaire de manoeuvre à 6.800 francs par mois.

De plus, l'échelle mobile, limitant les profits capitalistes, permettra vraiment et permettra seule de stabiliser les prix.

C'est la tâche la plus urgente : d'abord du pain !

Comment et pour qui produire ?

Bien sûr, la production nous intéresse. Mais une production contrôlée par les ouvriers eux-mêmes, organisée d'une façon cohérente dans le cadre d'un PLAN DE PRODUCTION élaboré par la C. G. T. d'après la documentation que lui fourniront les sections syndicales. Celles-ci sont prêtes à renouveler leur effort de novembre 1944 pour les conférences de Clichy, si cette fois elles savent que le fruit de leur travail ne dormira pas dans des tiroirs, mais servira à établir d'une façon précise et détaillée comment peut être réorganisée l'économie française.

Ainsi, avec des salaires rajustés et garantis par l'application de l'ECHELLE MOBILE dans le cadre d'un PLAN DE PRODUCTION élaboré par la C. G. T. et exécuté sous CONTROLE OUVRIER.

Ainsi, et de cette façon seulement, nous pourrions produire pour nous-mêmes.

Pierre HENGER,
Syndicat des Métiers.

Comment en sortir ?

De 1938 à 1946

les salaires ont été multipliés en moyenne par 3,3
les prix officiels — — — 6
mais les valeurs en Bourse ont été multipliées par 4,5
et l'argent liquide déposé dans les banques par 5

Echelle mobile des salaires avec le coût de la vie en faisant rendre gorge aux capitalistes ; stabilisation des prix par le contrôle ouvrier sur les livres de compte.

LA VIE SYNDICALE

Résolution adoptée à l'unanimité par la section du Syndicat national départementale de la Gironde des cantonniers et chefs cantonniers le 17 janvier 1946

La section maintient comme revendication immédiate l'obtention d'une indemnité provisionnelle de vie chère de 1.000 fr. par mois ;
Regrette que l'action entreprise par le Cartel central des Services publics, après la grève d'avertissement, insuffisante d'ailleurs, du 12 décembre, soit tombée au point mort, et exige que la question soit immédiatement reprise et que le Cartel entreprenne toute action en son pouvoir, action qui paraît devoir aboutir à l'heure actuelle à la grève générale des Services publics jusqu'à complète satisfaction.
Les cantonniers et chefs cantonniers de la Gironde se prononcent, en outre :
1° Pour l'échelle mobile des salaires et retraites après rajustement sur la base de 1939, et le contrôle des prix à la production, seules mesures qui soient susceptibles de garantir leur pouvoir d'achat ;
2° Pour l'établissement d'un plan de production par la C.G.T., conçu dans l'intérêt de la classe ouvrière et pour satisfaire ses besoins.

Syndicat national de l'Enseignement secondaire

La section de Châlons-sur-Marne, du Syndicat national de l'Enseignement secondaire, réunie le 14 janvier 1946, considérant l'échec dans ses résultats de la grève du 12 décembre, dû à l'inertie des dirigeants syndicaux après l'action (parce qu'un certain nombre d'entre eux occupent des fonctions politiques et à la défection des partis ouvriers ;
1° Exige qu'aucune fonction syndicale à l'échelon national ne soit cumulée avec une fonction dirigeante dans un parti, un mandat représentatif ou un portefeuille ministériel ;
2° Constate l'absence de démocratie à l'intérieur de la C.G.T., le manque de responsabilité des dirigeants, et leur silence inadmissible après le 12 décembre ;
Adresse un blâme impératif à la dite direction, et réclame la réunion immédiate d'un Congrès où ces deux questions seront débattues ;
3° Maintient pour son compte toutes les revendications minima du 12 décembre, et réclame la mise en œuvre de tous les moyens alors prévus pour les faire aboutir, à savoir la grève générale poursuivie jusqu'au succès.

La section châlonnaise du S.N.E.S.

Syndicat de l'Administration centrale du ministère du Travail

Le syndicat de l'Administration centrale du ministère du Travail, réuni en assemblée générale, le 30 janvier 1946, après avoir pris connaissance des déclarations du nouveau président du Gouvernement ;
S'élève avec vigueur contre celles des mesures envisagées qui tendent à perpétuer et même aggraver la misère actuelle des fonctionnaires et, en particulier, contre le blocage des traitements et la suppression de l'avancement ;
Estiment que la reconstruction et la renaissance du pays ne seront pas obtenus par une exploitation encore plus intense des travailleurs, mais au contraire par des mesures telles que celles qui ont été préconisées par l'unanimité du Congrès du Syndicat national des Instituteurs ;
— Expropriation des industries-clés et nationalisation du crédit sans indemnité ni rachat, sauf pour les petits actionnaires ;
— Plan ouvrier de reconstruction établi et contrôlé par les organisations syndicales et les comités d'entreprises ;
— Revalorisation des salaires et des traitements, et améliorations du niveau de vie des masses laborieuses.
(Adopté à l'unanimité, moins 1 voix.)

Les employés de la région bordelaise réunis en Assemblée générale le 1^{er} février, déclarent :

En face de l'attitude de combat du patronat, l'ensemble des travailleurs se doit de mener, au sein de la C.G.T., seul organisme capable de faire aboutir leurs revendications, une lutte sans merci et victorieuse.
Les rapports de l'U.D. ne présentent ni ne développent aucun des mots d'ordre revendicatifs de la classe ouvrière qui mène dans le monde entier sa lutte contre ses exploités.
De plus en plus la situation est précaire pour les employés comme pour tous leurs frères de classe. De février 1945 à novembre 1945, la vie a augmenté de 70 %. Les salaires sont loin d'avoir suivi la même hausse. La politique actuelle du gouvernement continue le système du précédent : blocage des salaires. Les ouvriers savent par expérience que, si le blocage des salaires est assuré d'avance, le blocage des prix n'a jamais été réalisé.

Nous réclamons le contrôle ouvrier sur les livres de compte du patronat. Les trusts sont incapables et impuissants pour assurer la reprise économique du pays. Nous demandons :
— Nationalisation sans indemnité ni rachat (noté avec quelques réserves au sujet des salariés ayant acquis des actions avec leurs économies des grosses entreprises et des entreprises-clés) ;
— Production suivant un plan économique établi par la C.G.T. sous le contrôle ouvrier.
Nous n'oublions pas la suppression immédiate et totale de l'impôt cédulaire, injuste impôt de classe. La perception de cet impôt par nos patrons facilite le contrôle et assure le double paiement sur le revenu de la part des travailleurs.

Les employés de la région bordelaise adoptent cet ordre du jour, qui par son contenu revendicatif, précise les points sur lesquels la lutte doit être acharnée et triomphante.
Adopté par le syndicat, le 1^{er} février 1945.

S.A.D.I.R. - Carpentier (Puteaux)

Les ouvriers réclamaient depuis longtemps 10 % d'augmentation.
La direction offre d'augmenter tout le monde de 5 %, et de 5 % supplémentaires les ouvriers « ayant une capacité ou une assiduité de travail supérieure » (chacun connaît la valeur de telles classifications) ;
Les ouvriers refusent, bien que la direction prétende s'appuyer sur une circulaire de Croizat l'autorisant à pratiquer l'éventail des salaires.
La délégation a néanmoins maintenu sa position d'augmentation générale, et a très justement refusé de se faire complice de toute manœuvre de division.

Face aux projets gouvernementaux les Postiers protestent

« Justement alarmés par les projets gouvernementaux concernant le recul de l'âge d'admission à la retraite, entraînant l'arrêt du recrutement et de l'avancement de grade, les postiers de Paris-XII s'insurgent contre de tels projets, dignes des gouvernements les plus rétrogrades.
« Ils ne peuvent accepter de faire seuls les frais d'un redressement économique, auquel on ne parviendrait nullement par des demi-mesures dont l'essentiel est dirigé contre les plus humbles.
« N'ignorant pas que la situation de la fonction publique est intimement liée au niveau économique du pays, ils n'exigent pas l'intégralité des traitements auxquels ils sont en droit de prétendre, mais affirment qu'une indemnité provisionnelle portant sur un minimum de 50 % des traitements est le premier palier à atteindre en attendant la réforme générale de la fonction publique, et rappellent que cette

mesure, pour garantir leur pouvoir d'achat, devra être accompagnée de la revalorisation automatique des traitements et salaires sur la base d'indices des prix réellement pratiqués, indices établis par des commissions ou les organisations syndicales seront largement représentées.
« Parallèlement, les syndicats de Paris-XII demandent à la Fédération postale de défendre avec la plus grande énergie le principe des parités externes dont la violation entraîne, avec les plus injustes, le mécontentement grandissant du personnel des P.T.T.
« Ils ne votent pas dans cette revendication « une agitation stérile » ni des « manœuvres de division », bien au contraire, ils estiment que l'aboutissement de cette juste revendication sera la meilleure preuve de l'efficacité du syndicat unique. »

Etablissements Renondin et Losson (Suresnes)

Extraits d'une résolution adoptée à l'unanimité

Les ouvriers de Renondin et Losson, réunis en assemblée générale, le 16 janvier 1946, après avoir pris connaissance des récentes décisions ministérielles,
1° Demandent à la C.G.T. de reprendre sa revendication première : « Paiement intégral des 40 heures. »
Nous ne nous expliquons d'ailleurs pas que la C.G.T. l'ait abandonnée, ou tout au moins reportée à plus tard.
Les ouvriers de chez Renondin et Losson se déclarent prêts pour leur part à appuyer par tous les moyens adéquats leur sera fait appel, l'action de leurs responsables syndicaux dans ce sens.
2° Le personnel de chez Renondin et Losson a appris avec indignation le rétablissement de la carte de pain.
Il réclame que toute la lumière soit faite sur les conditions démagogiques dans lesquelles s'est faite sa suppression, il y a deux mois.
Il demande l'augmentation immédiate de la ration des travailleurs (400 gr.).
Mais il déclare que cette seule revendication serait insuffisante et ne garantirait pas les masses laborieuses contre le renouvellement de telles mesures.
Le syndicat des Métaux doit, dès aujourd'hui, se mettre à la pointe du combat pour coordonner l'action de contrôle des paysans et des ouvriers pour un contrôle populaire du ravitaillement.

A propos de démocratie syndicale

Assemblée générale de la S.N.E.C.-M.A., le 15 janvier, rue Thimhaud.
Des camarades se font inscrire dès le début de la séance pour intervenir à la fin.
L'ordre du jour est construit de façon à leur laisser le temps de s'exprimer, ce qui n'empêche pas Poirot de terminer son exposé à 11 h. 45, empêchant par là-même toute discussion.
Pour éviter l'étouffement de la discussion :
Faites dès le début de séance voter des motions d'ordre réduisant la durée des exposés des rapporteurs ;
Exigez que le temps de parole réservé aux questions des camarades de la base soit respecté.

Chez les facteurs de Paris R. P.

Le camarade Plon, de la catégorie facteur, à la Recette principale des Postes, rue du Louvre, est membre de la C.E. de la section syndicale ; il avait jusqu'ici fidèlement suivi les directives des dirigeants syndicaux actuels, tant sur le plan fédéral national que sur le plan régional. Jamais il n'aurait osé s'opposer à la majorité, et il réussissait à entraîner la grosse masse active et dynamique des facteurs, si nombreux à Paris R.P.
Mais depuis longtemps ceux-ci réclamaient la carte des travailleurs de force. Celle-ci leur étant refusée, dans une réunion d'information, le camarade Plon, approuvé par ses collègues, décida que les facteurs ne prendraient plus leur service qu'à 7 heures, le matin, au lieu de 6 h. 30. Unanimement les facteurs appliquèrent cette mesure de juste réaction. Le mouvement dura un mois.
Oui, mais voilà le camarade Plon se fit sérieusement « engu, irlandais » par le camarade secrétaire régional.
Les facteurs, sur l'ordre des dirigeants syndicaux, ont repris leur travail à 6 h. 30.
Mais le camarade Plon a donné sa dé-

Que se passe-t-il en Afrique ?

Depuis plus d'un mois les bulletins officiels du ministère des Colonies enregistrent : grève au Cameroun dans le personnel indigène ! Grève à la Côte d'Ivoire ! Grève au Soudan ! Grève en Guinée ! etc. Grève générale à Dakar, dans tout le Sénégal, et toujours dans le personnel indigène ! Grève générale malgré les mesures dictatoriales de réquisition, de licenciement et de condamnation prises par le « législatif-exécutif » du « colonialisme français ». Grèves en chapelet sur un territoire vaste comme dix fois la France !

Quelles sont les causes de ce mouvement des masses laborieuses en un pays où jusqu'ici on a semblé baisser la tête devant l'impérialisme français ?

1° Les masses coloniales ont toujours été dans un état de surexploitation systématique, et en Afrique particulièrement. L'impérialisme français, en ce qui concerne l'Afrique noire française, n'achète pas à l'indigène sa force de travail, il la lui extorque. Dans la plupart des territoires des groupes A.O.F., A.E.F., Togo, Cameroun, les manœuvres et les ouvriers agricoles gagnent plus de 4 francs par jour doivent être considérés comme particulièrement privilégiés. En règle générale, cette catégorie de travailleurs forcés perçoivent un salaire journalier oscillant entre 1 et 3 francs. Il y a bien à Dakar quelques rares manœuvres au salaire journalier de 40 francs, mais quel salaire de famine quand on le compare au coût réel de la vie !

Cette honteuse exploitation du travailleur africain des masses indigènes à l'exception de quelques valets africains de l'impérialisme français qui, avec leurs représentants européens, mènent large vie.

2° La guerre mondiale de 1939-1945, qui a durement secoué l'impérialisme français, ne l'a rendu que plus apte à exploiter les masses laborieuses africaines, plus acharné à serrer de ses griffes de fer une proie qui risque de lui échapper. Mais cette même guerre, en raison de l'effort économique qu'elle a exigé des masses laborieuses africaines, a suscité dans ces masses une nette conscience de leurs intérêts et de leur force.

Les grèves auxquelles nous assistons sont les premières conséquences de cette prise de conscience.

Déjà la presse réactionnaire esquive la parade ; c'est toujours la criminelle méthode de mensonge et de division. En Afrique, la réaction nous dit : Nous vous soumettons à notre paternelle tutelle pour votre bien, nous avons un fardeau moral, le Fardeau-Moral-du-Blanc que nous sommes décidés à porter éternellement ; nous avons un prestige, le Prestige-du-Blanc, que nous sommes décidés à défendre ! C'est le langage qu'on tient en Afrique. Que vous dit-on en France ? On vous raconte que la « vieille xénophobie du nègre se réveille ». La xénophobie nègre qui a permis aux premières troupes coloniales de s'installer sur les côtes africaines et de les mettre en coupe réglée, peut-être. On vous dit qu'en Afrique, c'est une lutte entre Blancs et Noirs et, par « distraction », on omet de vous dire que c'est parce que la fraction africaine du prolétariat mondial se confond en gros avec les masses indigènes.

Camarades, ne laissez pas les forces impérialistes nous diviser pour régner. Nous comptons sur votre entière solidarité.

Un camarade d'Afrique.

Assemblée des amis du "F.O." de la R.P.

Une assemblée des Amis du Front ouvrier de la région parisienne s'est tenue le dimanche 27 janvier à Paris, rue Danton, aux « Sociétés savantes ». Des camarades appartenant à plusieurs fédérations (Métallurgie, Enseignement, Postiers, Employés, etc.) sont venus exposer, écouter et discuter les exposés de nos camarades, Vian et Lambert, qui développent et précisent notre programme.

Vian (Enseignement) parle du malaise qui s'est développé dans la C.G.T. depuis la libération ; on demande aux ouvriers de produire sans revendiquer ; les salaires sont bloqués alors que les prix ne connaissent pas de plafond et montent sans arrêt. Il évoque le récent conflit des fonctionnaires et la manière dont leurs revendications ont été torpillées par un gouvernement unanime qui stérilise les ministres syndicalistes. Un seul moyen de redresser la situation : revenir à l'action de classe.

La lutte de classe est une réalité, et c'est le seul terrain où la classe ouvrière peut reprendre pied et se défendre ; seule la C.G.T. est capable d'organiser un plan de redressement économique face à l'anarchie capitaliste dans ce domaine ; une action ouvrière « internationale » est indispensable, et il faut souligner en cette matière la carence de la F.S.M. où la représentation ouvrière de certains pays a été écartée.

La conclusion de notre camarade sera de montrer que l'unité syndicale actuellement ébranlée, ne peut être sauvegardée que par l'entrée en lutte des masses salariées et par le respect de la démocratie à tous les échelons.
Lambert (Employés) résume l'action déjà entreprise par les Amis du « Front ouvrier », dans les diverses fédérations, pour développer à l'intérieur de la C.G.T. un courant qui doit rapidement

mission de la C.E., en signe de protestation.

« Bravo ! camarades facteurs de Paris R.P. C'est vous qui avez raison. C'est Plon qui avait raison. »

À la prochaine assemblée générale de la section, exigez le renvoi des dirigeants syndicaux qui trahissent vos légitimes revendications.

s'avérer capable de redresser la situation.

Il passe ensuite à une analyse de la situation politique actuelle : De Gaulle quitte le pouvoir au moment où le pays est au bord de la catastrophe, et, ce faisant, lance un défi aux partis ouvriers et à la C.G.T., auxquels il laisse un lourd héritage. Le redressement dans le cadre des institutions capitalistes n'est possible que par une surexploitation de la classe ouvrière. Demain, après un échec, ce sera le retour d'un mouvement fasciste. C'est clair : de Gaulle entend discréditer les partis ouvriers et la C.G.T.

Face à l'attitude des dirigeants cégétistes qui sont pour la « collaboration de classes », il nous faut défendre une politique constructive et faire appel à l'initiative des masses ouvrières organisées. La C.G.T. doit souverainement fixer son attitude en toute indépendance des partis politiques. Et Lambert conclut en affirmant que la voix des Amis du « Front ouvrier » doit s'exprimer au Congrès confédéral.

Au cours de la discussion qui s'engage après ces exposés, il s'avère qu'une telle plate-forme de lutte recueille l'approbation de la quasi-unanimité des camarades présents.

Vian répond aux questions qui ont été posées et souligne, en particulier, que les Amis du « Front ouvrier » auront à déterminer leur attitude et à fixer leur tactique dans chaque fédération, en fonction de situations concrètes. Une fois d'accord sur le programme d'ensemble qui a été exposé, il ne peut être question de fixer dans ce domaine des règles rigoureuses ; une tactique souple, élaborée après une analyse sérieuse de chaque situation particulière à telle ou telle corporation, peut seule donner des résultats en groupant autour de nous suffisamment d'éléments pour que le courant que nous entendons développer dans la C.G.T. prenne une importance capable d'avoir une influence déterminante sur l'orientation de la politique confédérale.

Nul doute que cette Assemblée aura sur le plan social le retentissement que nous en attendons et qu'elle marque un succès sur le chemin qui doit nous mener à la Conférence nationale envisagée pour le début du mois de mars.

MARQUE.

La C.G.T. et la crise ministérielle

Le dimanche 20 janvier, le général de Gaulle, au cours d'une réunion exceptionnelle des ministres qui, aux dires des journaux, a duré deux minutes, donnait brusquement sa démission. La grande masse des non-initiés apprenait la nouvelle avec stupeur. Que se passait-il donc ? Et, dans les jours qui suivirent, le voile peu à peu s'est levé : le pays, après dix-huit mois d'incapacité gouvernementale se trouvait au bord de l'abîme. Le plan Mendès-France est aussitôt ramené à l'avant-scène et, très vite, il s'avère que la masse des salariés va, encore une fois, faire les frais d'une vaste opération dont l'aboutissement doit être enfin le fameux redressement économique indispensable à la bourgeoisie française si elle veut conserver un rôle dans les destinées du monde capitaliste. Voyons, en deux mots, en quoi consiste cette opération : pour sauvegarder leur profit, les industriels de ce pays doivent à tout prix pouvoir affronter le marché mondial et, par conséquent, produire à des prix qui concurrenceront ceux de l'industrie anglo-saxonne. Les moyens d'y parvenir ? Moderniser l'outillage, ratio-

naliser la production, importer les matières premières indispensables au démarrage. Mais on ne peut moderniser l'outillage qu'en important également les machines-outils introuvables sur le marché intérieur. Le pays est pauvre en or, pauvre en devises étrangères. Il nous faut donc commencer par exporter, même l'indispensable, pour nous procurer les précieuses devises, et exporter à des prix suffisamment bas pour affronter le marché mondial. Il ne peut être évidemment question un seul instant de diminuer la marge bénéficiaire — le profit — du capital engagé dans les entreprises. C'est sur les salaires que se fera l'opération.

La dévaluation récente a aligné notre monnaie sur les devises étrangères. Le maintien rigoureux des salaires à un niveau fixé avant la dévaluation va permettre de trouver la masse de crédits nécessaires à la bourgeoisie française pour opérer son rétablissement après le deuxième conflit impérialiste mondial. Cette tâche, il apparaît qu'elle ne sera pas confiée au représentant direct des magnats de ce pays : de Gaulle. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut être

assuré que les ouvriers ne bougeront pas, car, de l'attitude des ouvriers organisés dépend la réussite de ce plan. Ce seront donc les représentants des partis ouvriers et de la C.G.T., qui, au gouvernement, entreprendront de remettre en selle la bourgeoisie aux abois. Le concours absolu des organisations ouvrières est à ce point indispensable que, parmi les préoccupations de M. Félix Gouin, figure celle de s'assurer l'appui total de la C.G.T. Et c'est pourquoi, le jeudi qui suit l'ouverture de la crise, le futur chef du gouvernement convoque Neumeyer, Jouhaux, Frachon. Et ce dernier de déclarer (Le Peuple, 26 janvier) : « Le président Gouin connaît assez le mouvement ouvrier pour savoir que l'appui de la C.G.T., de ses organisations, de ses militants, est nécessaire à tout gouvernement républicain digne de ce nom. Il sait aussi que s'appuyer sur le peuple, cela veut dire également s'appuyer sur la classe ouvrière. Et c'est pourquoi nous sommes satisfaits. » Eh bien, camarades, je ne sais si vous êtes satisfaits, mais retenez bien ces paroles et estimez-les à leur juste valeur : elles vous coûteront cher si

vous acceptez qu'on vous embarque dans cette galère !

Sûr, désormais, de l'« appui » de la grande organisation syndicale des travailleurs, M. Félix Gouin peut continuer ses consultations, former son gouvernement et passer à l'application du programme qui, en affaissant un peu plus les masses salariées, permettra de sauvegarder la structure capitaliste de l'économie du pays, les scandaleux bénéfices que s'octroient les profiteurs du régime n'étant entamés en quoi que ce soit. La preuve en est que Le Peuple du samedi 9 février publie un communiqué du Bureau confédéral où, tout en regrettant que les organisations ouvrières n'aient pas toujours trouvé l'appui qu'elles étaient en droit d'attendre de la part des pouvoirs publics dans l'œuvre de redressement économique, il est de nouveau fait allusion à la bataille de la production sans qu'à aucun moment il ne soit fait mention du blocage des salaires, véritable clef de voûte de toute la combinaison gouvernementale. L'insouciance de Croizat, ministre du Travail, devant les revendications des rotativistes en grève et la bru-

talité avec laquelle leur mouvement a été condamné en est l'illustration la plus frappante. L'accord sur ce point est tacite, et ce n'est pas l'appel à la stabilisation des prix, et même à leur compression (1), qui pourra tromper un seul des adhérents de la base et lui accorder un semblant de satisfaction.

Nos dirigeants syndicaux sont de plus en plus amenés à pratiquer une politique de renouveau de la bourgeoisie aux dépens de la masse des adhérents de la C.G.T. Ils ne peuvent ainsi que préparer pour le prolétariat une série de défaites de plus en plus cuisantes.

Plus que jamais, les syndicats doivent réagir à la base. Il est essentiel d'entreprendre dans chaque fédération toute l'agitation nécessaire pour que la C.G.T. revienne à l'action directe contre le patronat, indispensable à une véritable défense des intérêts des travailleurs.

Emile BILLAUT.

Imp. spéciale de « Front ouvrier ».

Le Directeur-Gérant : PENNETIER.